

OUEST CONSEILS

EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT

Yves BRUN
Dominique DENIEL
Frédérique DENIEL-HOSTIOU
Laëtitia GUILLEMOT
Paul GUILLOU
Hubert HENRY
Pierre-Yves LE CORRE
Florent MICHEL
Odile RICOULT
Mikaël ROCUET
François RODRIGUEZ
David TRIPON

Experts-Comptables
Commissaires aux comptes

OGEC ECAM
19 RUE POULFANC
29600 MORLAIX

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 août 2020

www.ouestconseils.bzh 



OUEST CONSEILS QUIMPER 3 allée François Bazin - CS 23023 - 29334 Quimper Cedex - Tél. 02 98 90 00 29 - Fax 02 98 52 14 78 - Email : contactquimper@ouestconseils.fr
Ouest Conseils Audit - S.A. au capital de 1 257 400 € - R.C.S. QUIMPER 377 180 195 - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre du Conseil Régional de Bretagne
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Rennes

BREST - QUIMPER - LORIENT - AURAY - VANNES - MUZILLAC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/08/2020

Aux membres de l'Association OGEC ECAM,

▪ Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association OGEC ECAM relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 8 mars 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

▪ Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/09/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

.../...

▪ Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « faits marquants de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant les impacts de la crise sanitaire COVID-19.

▪ Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre association constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs aux créances familles ainsi que des provisions pour risques et charges tels que décrits dans la note III « NOTES SUR LE BILAN » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

▪ Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 8 mars 2021 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

▪ **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

▪ **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

A QUIMPER, le 8 mars 2021



Société OUEST CONSEILS AUDIT
Commissaire aux Comptes
Dominique DENIEL

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



		2018/2019	2019/2020	
		NET	Brut	Amortiss. Dépréc. (-)
ACTIF				
IMMOBILISE	Frais d'établissement			
	Logiciels, licences, et autres immo. incorporelles	17 071	37 551	23 253
	Immobilisations incorporelles	17 071	37 551	23 253
	Terrains (y compris aménagements de terrains)	240 608	460 679	248 118
	Constructions et aménagements sur sol propre			
	Constructions et aménagements sur sol d'autrui	9 696 528	19 736 951	10 345 210
	Installations techniques, matériel et outillage pédagogiques	236 944	1 323 812	1 146 608
	Mobilier et matériel de bureau	326 857	940 480	740 096
	Autres immobilisations (restauration, internat, etc.)	248 196	890 999	672 893
	Immobilisations corporelles en cours	479 231	227 005	
	Avances et acomptes			
	Immobilisations corporelles	11 228 365	23 579 928	13 152 925
	Participations et créances rattachées	403	1 912	1 509
	Autres titres immobilisés			
	Prêts	5 797	7 097	
	Autres	30	30	
	Immobilisations financières	6 229	9 039	1 509
	TOTAL ACTIF IMMOBILISE	11 251 666	23 626 517	13 177 688
CIRCULANT	Stocks et en-Cours			
	Avances et acomptes versés sur commandes	3 660	16 045	
	Usagers (familles, élèves)	93 303	186 204	124 020
	Personnel et organismes sociaux		389	
	Etat et autres collectivités publiques	119 492	151 217	
	Fédérations, unions, associations affiliées			
	Autres	23 435	16 290	
	Créances	236 230	354 100	124 020
	Placements : valeurs mobilières	370 035	370 682	
	Banques et assimilées	2 280 099	2 115 594	
	Caisse	2 534	314	
	Comptes financiers	2 652 668	2 486 589	
	Charges constatées d'avance	84 775	97 854	
	TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 977 334	2 954 587	124 020
	= TOTAL ACTIF	14 229 000	26 581 104	13 301 708

(1) voir détail dans l'annexe

Ouest Conseils Quimper
SA OUEST CONSEILS AUDIT
3 Allée François Bazin
CS 23023
29334 QUIMPER Cedex
Tél. 02 98 90 00 29 - Fax 02 98 52 14 78



PASSIF

	2018/2019	2019/2020
FONDS ASSOCIATIFS		
Valeur du patrimoine intégré	3 102 116	3 595 006
Fonds statutaires		
Apports sans droit de reprise	125 800	125 800
Legs et donations	62 752	62 752
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	6 185 799	6 233 384
Fonds associatifs sans droit de reprise	9 476 468	10 016 942
Réserves statutaires		
Réserves pour investissements	296 011	296 011
Réserves de trésorerie	464 802	464 802
Autres réserves	272 011	272 011
Réserves	1 032 824	1 032 824
Report à nouveau	-4 910 162	-5 371 502
Résultat de l'exercice	-461 340	-527 429
Apports avec droit de reprise		
Legs et donations assortis d'une obligation ou condition		
Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables	3 780 430	3 631 390
Fonds associatifs avec droit de reprise	3 780 430	3 631 390
Subventions d'équipement		
Subventions d'investissement reçues avec obligation d'amortissement		
Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires	57 324	45 463
Autres subventions d'investissement		
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	57 324	45 463
Ecart de réévaluation et autres fonds associatifs	618 440	618 440
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	9 593 984	9 446 128
PROVISIONS		
Provisions pour risques	220	1 984
Provisions pour pensions et obligations similaires	95 115	100 058
Autres provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS	95 335	102 042
FD FONDS DEDIES		
DETTES		
Capital emprunté	3 505 639	3 172 826
Autres emprunts et dettes assimilées	305	305
Intérêts courus et concours bancaires	2 583	2 277
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 508 527	3 175 408
Dettes sur immobilisations	463 266	77 737
Fournisseurs et comptes rattachés	250 356	165 561
Usagers (familles, élèves)	3 130	4 366
Personnel et organismes sociaux	82 513	72 905
Etat et autres collectivités publiques	138 048	149 260
Fédérations, unions, associations affiliées	28 658	27 957
Autres	6 771	6 798
Autres dettes	972 742	504 583
Produits constatés d'avance	58 413	51 236
TOTAL DETTES	4 539 681	3 731 227
= TOTAL PASSIF	14 229 000	13 279 396



Produits d'exploitation	2018/2019	2019/2020	Ecart N/N-1
Participation des familles : enseignement	876 672	845 750	-30 922 (-4%)
Participation des familles : restauration	781 187	544 513	-236 673 (-30%)
Participation des familles : hébergement	202 255	162 595	-39 661 (-20%)
Autres participations des familles	0	0	(-300%)
Participations des familles	1 860 114	1 552 858	-307 256 (-17%)
Concours public : Etat	845 013	819 278	-25 734 (-3%)
Concours public : Conseil Régional	540 206	534 484	-5 722 (-1%)
Concours public : Conseil Départemental	387 967	372 365	-15 602 (-4%)
Concours publics : Commune	128 308	109 067	-19 241 (-15%)
Autres concours publics	0	0	(-175%)
Concours de l'Etat et des collectivités publiques	1 901 494	1 835 194	-66 300 (-3%)
Subventions : Etat	4 478	2 982	-1 496 (-33%)
Subventions : Conseil Régional	18 602	9 920	-8 682 (-47%)
Subventions : Conseil Départemental	15 822	17 524	1 702 (11%)
Subventions : Commune	250	3 519	3 269
Autres subventions	33 445	30 652	-2 793 (-8%)
Subventions d'exploitation	72 597	64 597	-8 000 (-11%)
Ventes de marchandises et services, production immobilisée	69 699	96 850	27 152 (39%)
Sorties pédagogiques et activités récupérées	302 580	231 291	-71 290 (-24%)
Autres activités à destination des élèves	34 037	31 903	-2 134 (-6%)
Prestations aux adultes et aux tiers	127 903	85 844	-42 058 (-33%)
Autres produits des activités annexes	40 219	49 350	9 131 (23%)
Produits des activités annexes	504 740	398 388	-106 351 (-21%)
Dons et remboursements de frais	5 891	450	-5 441 (-92%)
Quote-part des subventions d'invest. virées au résultat	32 194	21 187	-11 007 (-34%)
Aides à l'emploi	230 617	124 117	-106 500 (-46%)
Autres produits divers de gestion courante	14 642	485	-14 157 (-97%)
Autres produits de gestion courante	283 344	146 239	-137 104 (-48%)
Intérêts et produits assimilés	6 245	4 533	-1 712 (-27%)
Autres produits financiers	14	15	1 (6%)
Produits financiers	6 259	4 548	-1 711 (-27%)
Reprises sur provisions d'exploitation et dépréciation des immo.	971		-971 (-100%)
Reprises sur dépréciations des créances familles et stocks	36 471	34 180	-2 291 (-6%)
Transferts de charges	14 266	21 166	6 900 (48%)
Reprises sur provisions, dépréc. et transferts de charges	51 708	55 346	3 638 (7%)
Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	4 749 954	4 154 021	-595 933 (-13%)

Compte de résultat détaillé



Charges d'exploitation	2018/2019	2019/2020	Ecart N/N-1
Rémunérations brutes du personnel	1 145 225	1 030 318	-114 907 (-10%)
Charges sociales sur rémunérations	500 281	455 207	-45 075 (-9%)
Autres charges sociales	43 681	48 158	4 477 (10%)
Remboursements des charges de personnel			
Personnel intérimaire et détaché à l'association	18 326	9 703	-8 623 (-47%)
Coûts du personnel	1 707 513	1 543 386	-164 128 (-10%)
Sorties pédagogiques et activités récupérées	326 832	239 951	-86 881 (-27%)
Autres prestations de services spécifiques de scolarité			
Sous-traitance ménage des locaux et espaces verts	28 568	24 690	-3 878 (-14%)
Sous-traitance restauration	619 242	448 846	-170 396 (-28%)
Autres prestations de services	746	600	-146 (-20%)
Prestations de services	975 389	714 088	-261 302 (-27%)
Energies et fluides	158 178	138 980	-19 198 (-12%)
Denrées alimentaires	25 900	15 509	-10 391 (-40%)
Fournitures d'entretien et de petit équipement	56 519	56 399	-119 (%)
Fournitures administratives	34 949	24 051	-10 898 (-31%)
Budgets pédagogiques	186 490	134 332	-52 158 (-28%)
Autres achats et approvisionnements	14 096	787	-13 309 (-94%)
Achats	476 130	370 058	-106 073 (-22%)
Crédits-bails et locations immobiliers			
Crédits-bails et locations mobiliers	21 731	24 920	3 189 (15%)
Entretien immobilier	13 794	36 549	22 755 (165%)
Entretien mobilier	8 228	11 802	3 574 (43%)
Maintenance	77 131	64 497	-12 634 (-16%)
Assurances	40 716	38 529	-2 187 (-5%)
Charges externes sur biens immobiliers et mobiliers	161 600	176 299	14 699 (9%)
Honoraires	15 404	16 354	950 (6%)
Communication	78 589	55 625	-22 964 (-29%)
Déplacements, missions et réceptions	34 593	20 557	-14 035 (-41%)
Frais postaux, télécom et services bancaires	56 167	44 822	-11 345 (-20%)
Cotisations	170 220	155 575	-14 645 (-9%)
Autres charges externes diverses	503	689	186 (37%)
Autres charges externes	355 474	293 621	-61 853 (-17%)
Autres impôts et taxes	61 001	57 936	-3 066 (-5%)
Pertes sur créances irrécouvrables	731	7 124	6 393 (874%)
Actions à caractère social	9 203	6 194	-3 009 (-33%)
Autres charges diverses de gestion courante	39 016	41 450	2 434 (6%)
Autres charges de gestion courante	109 952	112 704	2 752 (3%)
Intérêts des emprunts et dettes	58 589	52 722	-5 867 (-10%)
Autres charges financières			
Charges financières	58 589	52 722	-5 867 (-10%)
Amortissements et dépréciations des immobilisations	1 314 199	1 369 271	55 072 (4%)
Provisions d'exploitation		4 943	4 943
Dépréciations des créances familles et stocks	53 016	40 845	-12 171 (-23%)
Amortissements, provisions et dépréciations	1 367 215	1 415 059	47 844 (3%)
Report des ressources non utilisées des ex. antérieurs			
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	5 211 863	4 677 936	-533 927 (-10%)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-461 909	-523 915	-62 006



Résultat Exceptionnel	2018/2019	2019/2020	Ecart N/N-1
Produits sur opérations de gestion	4 650	2 280	-2 370 (-51%)
Produits sur opérations en capital			
Produits exceptionnels	4 650	2 280	-2 370 (-51%)
Charges sur opérations de gestion	2 510	2 643	134 (5%)
Charges sur opérations en capital	47	2 062	2 015
Charges exceptionnelles	2 556	4 705	2 149 (84%)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 094	-2 425	-4 519 (-216%)
Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives	1 524	1 089	-435 (-29%)
RESULTAT NET COMPTABLE	-461 340	-527 429	-66 090 (14%)

Contributions volontaires en nature	2018/2019	2019/2020	Ecart N/N-1
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
Contributions reçues			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			
Emplois des contributions reçues			



I. Informations générales

1 - Identification de l'association

L'association "Morlaix-ECAM" a pour objet d'assumer juridiquement la gestion d'établissements d'enseignement fondés par l'autorité canonique compétente. Elle peut à cet effet se livrer à toute activité de gestion se rapportant directement ou indirectement, à l'éducation, l'enseignement, la formation et la culture sous toutes leurs formes et d'une manière générale se livrer à toute activité en lien avec son objet principal (accueil, transport, hébergement, restauration, mise à disposition de locaux, etc.).

Elle porte notamment les activités suivantes : Maternelle ; Primaire ; Collège ; Lycée ; Ens. supérieur ; Restauration ; Hébergement ;

2 - Faits marquants de l'exercice

Les événements suivants ont eu une incidence significative sur les activités de l'Ogec et les comptes :

- COVID 19 : Confinement des établissements scolaires de la mi-mars à la mi-mai 2020. Les services

suyants ont été directement impactés par la fermeture de l'établissement scolaire :

- Externat (Voyages scolaires, budgets pédagogiques, etc) ;

- Restauration et Internat (arrêt de l'activité)

- L'établissement a eu recours au chômage partiel. Les aides perçues de l'Etat s'élèvent à 13K€.

Les différentes décisions prises (Baisse de ressources, achats de consommables, etc.) ont un impact de - 68 K€ sur l'EBE comparativement au prévisionnel ou aux dépenses réelles constatées.

3 - Evénements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée à la COVID 19 se poursuit sur l'exercice suivant.

Un protocole sanitaire a été mis en place sur chaque établissement, entraînant des dépenses supplémentaires.

II. Principes, règles et méthodes comptables

1 - Durées et dates de l'exercice comptable

L'exercice clos a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/19 au 31/08/20.

2 - Référentiel comptable

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été établis conformément aux dispositions réglementaires en vigueur (Règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général et Règlement CRC 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations) et en appliquant la nomenclature comptable de l'Enseignement catholique sous contrat avec l'Etat (édition 2016) définie par la FNOGEC.

3 - Dérogations aux principes et méthodes comptables

Néant

4 - Changements comptables

Néant

III. Notes sur le Bilan

1 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires (coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction)



Les frais d'acquisition des immobilisations sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations. Ils comprennent les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition de l'immobilisation.
Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Un tableau des mouvements des immobilisations est joint (cf. **Tableau n°1**).

Les amortissements pour dépréciation sont pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de la durée réelle d'utilisation des immobilisations. Les bâtiments font l'objet d'une décomposition, chaque composant suit un plan d'amortissement qui lui est propre.

Taux d'amortissement habituellement pratiqués

Immobilisation ou composant	Durée d'amortissement	Taux d'amortissement linéaire
Structure (gros œuvre)	25 à 50 ans	2 à 4 %
Façades, étanchéité, couverture et menuiseries extérieures	15 à 20 ans	5 à 6,66 %
Installations générales et techniques	10 à 15 ans	6,66 à 10 %
Agencements intérieurs et décoration (cloisons, carrelages...)	10 à 15 ans	6,66 à 10 %
Equipped de restauration	8 à 12 ans	8,33 à 12,5 %
Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans	10 à 20 %
Mobilier scolaire	5 à 10 ans	10 à 20 %
Mobilier cantine et hébergement	5 à 10 ans	10 à 20 %
Matériel et équipements pédagogiques	3 à 10 ans	10 à 33,33 %
Matériel de transport	3 à 5 ans	20 à 33,33 %
Matériel informatique	2 à 5 ans	20 à 50 %
Matériel de reprographie	2 à 5 ans	20 à 50 %
Logiciels	2 à 3 ans	33,33 à 50 %

Un tableau des mouvements des amortissements est joint (cf. **Tableau n°2**).

2 - Immobilisations grevées de droit (prêts à usage)

Néant

3 - Dépréciations d'éléments d'actif

Un tableau des mouvements des dépréciations est joint (cf. **Tableau n°3**).

Les dépréciations des créances, en particulier celles liées aux usagers, ont été calculées en fonction du risque individuel de non recouvrement. Ce risque a été apprécié compte tenu des circonstances (présence de l'élève dans l'établissement, incidents de paiement constatés, etc.) et du principe de prudence.

4 - Échéance des créances et des dettes

Un état des créances et des dettes ventilées par échéance est joint (cf. **Tableau n°4**).

5 - Évaluation des valeurs mobilières de placement

Un tableau des valeurs mobilières est joint si l'établissement dispose de VMP cotées (cf. **Tableau n°5** le cas échéant).

6 - Fonds associatifs

En application du règlement CRC 99-01, les subventions d'investissement affectées à un bien renouvelable par l'association sont comptabilisées au passif du bilan dans la rubrique « fonds associatifs sans droit de reprise » qui font partie des fonds propres ou « fonds associatifs avec droit de reprise » qui font partie des autres fonds associatifs, en fonction des termes de la convention signée avec la collectivité territoriale.

Lorsqu'elles sont assorties d'un droit de reprise, l'extinction conventionnelle de ce droit se matérialise par un transfert progressif des subventions vers les comptes « fonds associatifs sans droit de reprise ».

Les subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par l'association sont inscrites au passif du bilan dans la rubrique



Les subventions d'intressement affectées à des biens non renouvelables par l'association sont inscrites au passif du bilan dans la rubrique correspondante et reprises en résultat au même rythme que l'amortissement du bien financé.

Un tableau de mouvement des fonds associatifs est joint (cf. **Tableau n°6**).

7 - Provisions

Engagements de retraite :

Le montant des engagements de l'association en matière d'indemnités de départ à la retraite et de pension fait l'objet d'une comptabilisation en provision.

L'évaluation des engagements est effectuée via une méthode actuarielle, en application de la convention collective EPNL section 9 et d'un coefficient d'actualisation de 2%.

Autres provisions :

Néant

Un tableau des mouvements des provisions est joint (cf. **Tableau n°7**).

8 - Fonds dédiés

Un tableau des mouvements des fonds dédiés est joint si l'association en fait état (cf. **Tableau n°8** le cas échéant).

9 - Passifs éventuels

Néant

IV. Notes sur le compte de résultat

1 - Information sectorielle

Le chiffre d'affaires correspond à la somme des ventes de produits et marchandises, des prestations de services (participations des familles et participations publiques) et des produits des activités annexes.

2 - Effectif employé pendant l'exercice

L'effectif moyen salarié pendant l'exercice est évalué à :

- Cadres : 8 salariés
- Agents de maîtrise : x4salariés
- Employés : 26 salariés

3 - Rémunération des dirigeants

Conformément aux termes de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, cette information n'est pas fournie car elle conduirait indirectement à mentionner des éléments de rémunération individuels.

4 - Rattachement des charges et produits à l'exercice

Postes inclus au bilan	Montant (€)	Commentaire
Fournisseurs	47 578	Les charges à payer des fournisseurs sont majoritairement composées de factures non parvenues sur des prestations effectuées sur l'exercice. Celles des personnel et organismes sociaux sont constituées de charges sur salaires non versées à la clôture et de provisions (congés payés notamment). Pour l'Etat et ses collectivités, il s'agit de charges sur salaires ou de subventions perçues d'avance.
Personnel et organismes sociaux	5 291	
Etat et collectivités		
Autres charges à payer	714	
Charges à payer	53 583	



Familles et usagers		Les produits à recevoir familles et usagers concernent des prestations effectuées sur l'année scolaire et non enregistrées à la clôture. Pour l'Etat et ses collectivités, il s'agit majoritairement de subventions justifiées sur l'exercice. Les autres produits à recevoir sont composés de régularisation des comptes sociaux ou des autres tiers.
Etat et collectivités	3 237	
Autres produits à recevoir	9 548	
Produits à recevoir	12 785	
Charges constatées d'avance	97 854	Il s'agit généralement de charges et produits affectés à l'année scolaire suivante : fournitures scolaires, abonnements, contrats de maintenance, etc.
Produits constatés d'avance	51 236	

5 - Charges et produits exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels sont détaillés par nature dans le compte de résultat. Il s'agit de régularisations individuellement non significatives, qui n'appellent aucun commentaire particulier.

6 - Autres produits et charges

Néant

V. Autres informations

1 - Engagement financiers donnés et reçus

Néant

2 - Engagements pris en matière de crédit-bail

Un tableau des engagements pris en matière de crédit-bail est joint si l'établissement en dispose (cf. **Tableau n°9** le cas échéant).

3 - Contributions volontaires en nature

Néant

4 - Autres informations significatives

Néant





Tableau n°1 - Mouvements des immobilisations		Début d'ex.	Augmentations	Diminutions	Réaffectations	Fin d'exercice
Frais d'établissement						
Logiciels, licences, et autres immo. incorporelles		34 551	3 000			37 551
Immobilisations incorporelles		34 551	3 000			37 551
Terrains (y compris aménagements de terrains)		460 679				460 679
Constructions et aménagements sur sol propre						
Constructions et aménagements sur sol d'autrui		19 033 198	59 678	38 902	682 978	19 736 951
Installations techniques, matériel et outillage pédag.		1 358 906	23 764	58 858		1 323 812
Mobiliier et matériel de bureau		954 574	4 672	18 766		940 480
Autres immobilisations (restauration, internat, etc.)		912 720	48 419	70 140		890 999
Immobilisations corporelles en cours		479 231	430 752		-682 978	227 005
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles		23 199 310	567 285	186 666	0	23 579 928
Participations et créances rattachées		1 912				1 912
Autres titres immobilisés						
Prêts		5 797	1 300			7 097
Autres		30				30
Immobilisations financières		7 739	1 300			9 039

Tableau n°2 - Mouvements des amortissements		Début d'ex.	Augmentations	Diminutions	Réaffectations	Fin d'exercice
Frais d'établissement						
Logiciels, licences, et autres immo. incorporelles		17 479	5 774			23 253
Immobilisations incorporelles		17 479	5 774			23 253
Terrains (y compris aménagements de terrains)		220 071	28 047			248 118
Constructions et aménagements sur sol propre						
Constructions et aménagements sur sol d'autrui		9 336 670	1 045 198	36 658		10 345 210
Installations techniques, matériel et outillage pédag.		1 121 962	81 443	56 796		1 146 608
Mobiliier et matériel de bureau		627 717	131 144	18 766		740 096
Autres immobilisations (restauration, internat, etc.)		664 524	78 508	70 140		672 893
Immobilisations corporelles		11 970 945	1 364 341	182 360		13 152 925

Tableau n°3 - Mouvements des dépréciations d'éléments d'actif		Début d'ex.	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
DEPRECIATIONS	Immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles				
	Immobilisations financières	1 509			1 509
	Stocks et en-cours				
	Comptes usagers (familles, élèves)	117 355	40 845	34 180	124 020
	Autres créances				
DOT.	Valeurs mobilières de placement				
	Total	118 864	40 845	34 180	125 529
	Dotations/reprises d'exploitation		40 845	34 180	
	Dotations/reprises financières				
	Dotations/reprises exceptionnelles				



Tableau n°4a - Etat des échéances des créances	Montant brut	≤ 1 an	> 1 an
Participations et créances rattachées	1 912		1 912
Autres titres immobilisés			
Prêts	7 097		7 097
Autres	30		30
Créances de l'actif immobilisé	9 039		9 039
Créances usagers	186 204	186 204	
Créances sociales	389	389	
Créances Etat et collectivités	151 217	151 217	
Autres créances	16 290	16 290	
Créances de l'actif circulant	354 100	354 100	
TOTAL CREANCES	363 138	354 100	9 039

Tableau n°4b - Etat des échéances des dettes	Montant brut	≤ 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Capital emprunté	3 172 826	336 403	1 330 764	1 505 659
Autres emprunts et dettes assimilées	305			305
Intérêts courus et concours bancaires	2 277	2 277		
Dettes financières	3 173 131	336 403	1 330 764	1 505 964
Dettes fournisseurs	243 298	243 298		
Dettes sociales	72 905	72 905		
Dettes Etat et collectivités	149 260	149 260		
Autres dettes	39 120	39 120		
Autres dettes	504 583	504 583		
TOTAL DETTES	3 677 714	840 986	1 330 764	1 505 964

Tableau n°5 - Valeurs mobilières de placement	Valeur comptable	Valeur de marché	+/- value latente
VMP n°1 (à préciser)			
VMP n°2			
VMP n°3			
VMP n°4			
VMP n°5			
VMP n°6			
VMP n°7			
VMP n°8			
VMP n°9			
VMP n°10			

Les éventuelles dépréciations des VMP sont constatées au tableau n°3



Tableau n°6 - Mouvements des fonds associatifs		Début d'ex.	Augmentations	Diminutions	Réaffectations	Fin d'exercice
FONDS PROPRES	Valeur du patrimoine intégré	3 102 116			492 889	3 595 006
	Fonds statutaires					
	Apports sans droit de reprise	125 800				125 800
	Legs et donations	62 752				62 752
	Subventions d'invest. affectées biens renouvelables	6 185 799	13 692		33 893	6 233 384
	Fonds associatifs sans droit de reprise	9 476 468	13 692		526 782	10 016 942
	Réserves statutaires					
	Réserves pour investissements	296 011				296 011
	Réserves de trésorerie	464 802				464 802
	Autres réserves	272 011				272 011
AUTRES FONDS ASSOC.	Réserves	1 032 824				1 032 824
	Report à nouveau	-4 910 162			-461 340	-5 371 502
	Résultat de l'exercice	-461 340		527 429	461 340	-527 429
	TOTAL FONDS PROPRES	5 137 790	13 692	527 429	526 782	5 150 835
	Apports avec droit de reprise					
	Legs et donations avec obligation ou condition					
	Subventions d'invest. affectées biens renouvelables	3 780 430	377 742		-526 782	3 631 390
	Fonds associatifs avec droit de reprise	3 780 430	377 742		-526 782	3 631 390
	Subventions d'équipement					
	Subventions d'invest. avec obligation d'amort.					
	Taxe d'app. affectée aux équipements scolaires	57 324	9 326	21 187		45 463
	Autres subventions d'investissement					
	Subv. invest. affectées biens non renouvelables	57 324	9 326	21 187		45 463
	Ecart de réévaluation et autres fonds associatifs	618 440				618 440
	TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	4 456 194	387 068	21 187	-526 782	4 295 293
	= TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	9 593 984	400 760	548 616	0	9 446 128

Tableau n°7 - Mouvements des provisions		Début d'ex.	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
PROV.	Provisions pour risques	220	1 764		1 984
	Provisions pour pensions et obligations similaires	95 115	4 943		100 058
	Autres provisions pour charges				
	Total	95 335	6 707		102 042
DOT.	Dotations/reprises d'exploitation		4 943		
	Dotations/reprises financières				
	Dotations/reprises exceptionnelles		1 764		

Annexes comptables - Tableaux



Tableau n°8 - Mouvements des Fonds dédiés	Montant initial	Fonds à engager à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: Engagements à réaliser	Diminutions: Utilisations en cours d'exercice	Fonds restant à engager à la clôture	Dont à échéance ≤ 1 an
Subventions fonction.						
Dons manuels affectés						
Legs/donations affectés						
TOTAL						

Tableau n°9 - Engagements pris en matière de crédit-bail	Redevances payées	
	2019/2020	Cumulées
Immobilier		
Matériels et équipements		
Autres immobilisations		
TOTAL		

	Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	≤ 1 an	> 1an et ≤ 5ans	> 5 ans	
Immobilier				
Matériels et équipements				
Autres immobilisations				
TOTAL				

Comparaison de coûts si acquisition en plein propriété	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		2019/2020	Cumulées	
Immobilier				
Matériels et équipements				
Autres immobilisations				
TOTAL				